Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 49 (1911)

Heft: 25

Artikel: Au pays d'Ajoie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207856

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1er étage).

ORPHÉE

ans huit jours, le rideau du Théâtre du Jorat, à Mézières, s'écartera pour faire voir Orphée pleurant son Eurydice. On sait qu'Orphée est un personnage légendaire des temps héroïques de la Grèce, un chantre sublime, de qui les poètes disaient qu'aux accents de sa lyre les hommes farouches et les bêtes elles-mêmes s'attendrissaient, les pierres se mouvaient, les fleuves suspendaient leur cours, les arbres agitaient harmonieusement leur feuillage. L'époque assignée à son existence est le XIVe siècle avant l'ère chrétienne. Il prit part à l'expédition des Argonautes. Au retour de la conquête de la Toison d'or, il épousa la nymphe Eurydice, appelée aussi Agriope par quelques Mordue par un serpent, Eurydice

Orphée la suivit jusque dans le séjour des ombres pour la réclamer au maître du ténébreux royaume; les portes infernales s'ouvrirent devant le poète et Pluton lui-même, attendri par ses chants, lui accorda de ramener cette épouse, si tendrement aimée, parmi les vivants. Mais il était défendu à Orphée de retourner la tête, de chercher à voir les traits d'Eurydice avant d'avoir franchi les dernières limites des enfers. Au comble du bonheur, il la prend par la main et l'emmène, sans chercher à la regar-der. Mais elle, qui ignore à quelles conditions elle lui est rendue, le supplie de se tourner vers elle, veut le voir, et, finalement, refuse de le suivre. Orphée, anxieux, désolé, ne pouvant plus lutter, se retourne enfin; mais, à peine son regard a-t-il rencontré celui d'Eurydice, qu'elle tombe morte à ses pieds. Il ne put se consoler, et n'eut plus d'yeux pour les autres femmes. Dédaignées par lui, les bacchantes le mirent en pièces sur les bords de l'Hèbre.

Les aventures d'Orphée et d'Eurydice ont inspiré les plus grands poètes, ainsi que les peintres et les statuaires les plus célèbres.

Gluck écrivit sa partition d'Orphée aux enfers en 1764. Cet opéra obtint d'emblée un succès considérable. Il renferme nombre de morceaux rangés parmi les chefs-d'œuvre de la musique, notamment l'air incomparable :

J'ai perdu mon Eurydice, Rien n'égale ma douleur,

à propos duquel toutes les formes du langage

ont été épuisées pour louer la stupeur, la passion, le désespoir que l'artiste y a exprimés.

Orphée aux enfers a été remanié à plus d'une reprise pour le mettre soi-disant au goût du jour. Les délicats, les vrais artistes ont toujours déploré ces changements; aussi saluent-ils avec joie la tentative du Théâtre du Jorat, qui leur permettra d'entendre. l'œuyre de Gluck dans son intégrité, dans toute su peauté primitive.

De même que d'autres chefs-d'œuvre, Orphée aux enfers a été parodié en un opéra-bouffe dont la musique est d'Offenbach. Ce fut même la première en date des œuvres de ce genre. Il fut représenté tout d'abord à Paris en 1858. On y voit Orphée transformé en maître de violon et courant le cachet, tandis que sa femme, qu'il n'aime guère d'ailleurs, le trompe à la fois avec un fabricant de miel, qui n'est autre que Pluton déguisé, et avec Jupiter. Le maître des dieux se transforme en mouche pour pénétrer dans la chambre d'Eurydice. L'infidèle a encore un autre amant dans la personne d'un ancien roi de Béotie, appelé John Styx, domestyx de Pluton. Au moment où Orphée ramène des enfers sa femme Eurydice, malgré lui et malgré elle, il recoit de Jupiter un coup de pied olympien, qui l'oblige à se retourner. Et la pièce se termine par un cancan échevelé, dansé par les dieux et les déesses.

Cette parodie, grâce à la musique endiablée d'Offenbach, obtint un succès considérable. Mais la beauté de l'œuvre que va jouer Mézières, avec le concours des premiers artistes de Paris, n'en fut pas diminuée, loin de là. Orphée aux enfers de Gluck demeurera une des productions les plus parfaites du génie musical. Il attirera au Théâtre du Jorat tous ceux qui se piquent d'être sensibles aux sublimes harmonies, et peut-être aussi nombre de maris et de femmes simplement touchés par le rare exemple d'amour conjugal donné par Orphée et qui se jurent de faire mentir le mot de Petit-Senn:

« Pour un Orphée qui fut chercher sa femme aux enfers, combien de veufs, hélas! qui n'iraient pas même en paradis s'ils pensaient y retrouver la leur! »

LETTRE D'UN MORT

N juin 1712, un sieur Jacques Nicolai, prosélyte romain, fut exécuté à Lausanne pour avoir commis dans cette ville un assassinat. Le meurtrier était le neveu d'un évêque résidant à Rome. Quelques instants avant d'aller au supplice, il écrivit à son oncle une lettre dont la copie figure aux archives de Lausanne. Cette missive, rédigée en assez mauvais italien, porte comme suscription: « A Mons Ill™ Monsig Nicolai, vicario di S. Pietro di Roma. » En voici la traduction:

« Ces deux lignes vous apprendront dans quels sentiments je vous annonce que je suis mort. J'ai trépassé dans la vraie foi de notre Seigneur Jésus-Christ, et j'espère que par la grâce de son infinie bonté et du sang qu'il a répandu pour moi, pécheur, il m'accordera le salut de

mon âme. Je suis mort à Lausanne, ville du canton de Berne, où est professée la vraie foi, et je reconnais que Dieu a voulu m'arracher à Rome pour me sauver et que tout ce qu'Il fait, Il le fait pour le salut de mon âme. Ainsi soit-il de vous, mon cher oncle.

» Votre neveu, » Giacomo Marini Nicolai. »

Au vert! — L'autre jour, sur une de nos promenades, un père grondait son enfant qui se traînait sur la pelouse.

- Veux- tu bien venir ici, François, tu vas verdir tout ton pantalon dans l'herbe?

Le brave homme, en disant cela, ne se doutait pas que le banc sur lequel il se trouvait était tout fraîchement peint.

Kikeriki! Cocorico! — Le père Machin, qui a le tort, on le sait, de fêter un peu trop la bouteille et qui souvent rentre au logis au petit jour, est presque toujours trahi par le chant des cogs.

— C'est pourtant embêtant. Chaque fois que je rentre à la maison ces charrettes de bêtes se mettent à chanter.... Oh! bien sûr qu'elles me prennent pour...!'aurore.

AU PAYS D'AJOIE

Nous recommandons encore à ceux de nos lecteurs qui prennent intérêt aux patois, un tout petit volume dont nous avons eu déjà occasion de leur dire beaucoup de bien. Il est intitulé: *Historiettes patoises amusantes*, dédiées aux «Amis de la gaîté ». Son auteur signe: «L'Ermite de la Côte de Mai » et ses éditeurs sont MM. Grobéty et Membrez, à Delémont. C'est dire qu'il s'agit du patois du pays d'Ajoie.

Voici la première histoire de ce petit livre. Elle a pour titre :

LE MOYEN DE DÉMARIER.

COUTE, écoute Djoset, çoli ne s'rait pu dinche allay! C'nâpe enne vie qu'te moennes. Po l'aivaintaidge des dous, ai fârait nos séparay. »

Çã co que diait en son hanne, enne boine véye de tchie no qu'était, comme taint d'âtres, bi sôle d'être mairiay. Stu ci, que n'était pe gâtche, lai prangné â mot. « Ai bin, Baibelé, d'aicoë; nos vlan allay tot content en la tiure po no démairiay. »

C'était tchu le soi : le bon tiurie se promenait dain son tieutchi. Mes dous véyes airivant clopin clopant. Lai fanne qu'aivait lai moyoue langue prend lai parole : « Monsieu le tiurie, no venian voi se vô ne vorin pe aivoi la bontay de nos démairiay. Nos sont d'aicoë to les dous, ai peu ce serait po note bonheur. En demoraint ensaimbie, nos ne manquerin pe de nos damnay les dous. Coli ne vait pu entre nos. »

- A-ce po to de bon, Baibelé?
- Bin tchure, Monsieu le tiurie.
- Vô n'ai ran contre, Djoset?
- O non, chire; ai m'aitairdge bécô d'étre enne fois mon maître.

— Eh bin, veni dain mai tchaimbre, i vos veu

démairiay

Airivay dain le cabinet de traiveil di bon tiurie, l'officiant io dié: « Botai vo les dou ai dgenouye tchu ci peté bainc. » Nos dous véyes s'aidgenoniant. Le prête prend son bréviaire d'enne main, in gros goupillon de l'âtre. Ai ieu dou trâ mots de laitin, ai peu : pan! in bon cô de goupillon tchu lai tête de lai fanne. — Ai continue de ieure in moment, ai peu : pouf! in bon cô tchu lai caboche de l'hanne. Le tiurie continue quéque temps ci manége, en se teniaint lai gouërdge po ne peu rire, tiain la fanne se ievé furieuse, en criant : « Main, Monsieu le tiurie, vo nos vlai aisannay! »

— Eh! que vlais vo, Baibelé; i vos ne sairô démairiay âtrement. Ai fâ que l'un des dous meureuche; âtrement, le pu saivaint tiurie di

monde ne sairait vos démairiay.

Tchu soli, les dous vées ritennent ai l'ôta, ai peu ne pailainnent pu de s'allai faire ai démairiay.

En diront ço qu'en voront, moi i crais que ci tiurie ne s'y était pe mâ pris po faire ai compare en ces dgens, que tiain en à mairiay ç'â po aidé. Tot ces divorces qu'an voit che sevent mitenaint to paitcho, ce n'â ran que veille. Ces nanvelles lois n'amoinnant que de lai breuyerie dain note pays, ein favorisaint lai canaille. Qué tchaince ce serait s'en lei aiboléchait!

L'Ermite de la Côte de Mai.

RÈGLES DE LONGUE VIE

A sagesse des nations a formulé dans tous les pays des préceptes dont l'observation scrupuleuse doit assurer une existence de Mathusalem. Selon un journal du Japon, toute personne bien constituée est assurée de vivre deux cents ans au minimum — (c'est bien un peu long) — en se conformant aux dix règles que voici.

- 1. Passer le plus possible de temps au grand
- 2. Ne manger de la viande qu'une fois par jour;
 - 3. Prendre chaque jour un bain bouillant;
 - 4. Porter des vêtements de drap grossier;
- 5. Se coucher six heures au moins et sept heures et demie au plus dans une chambre obscure, les fenêtres ouvertes;
 - 6. Observer le repos hebdomadaire;
- 7. Eviter toute explosion de passion ; fuir tout excès cérébral ;
- 8. Se marier. Les veufs et les veuves devront se remarier;
 - 9. Travailler sans excès;

10. Ne pas trop parler!...

Inutile de communiquer ces préceptes aux parents dont on guigne l'héritage.

Pas de chance. — Au moment où ce bon M. Y. qui est l'éternelle victime des importuns, sort de sa maison, l'autre après midi, il est subitement renversé par un choc épouvantable. Quelque chose de très lourd et d'indéfinissable lui est tombé sur la tête.

Une fois relevé et revenu de son émoi, il constate que c'est la locataire du premier, une bonne grosse dame, qui, en arrosant ses pots de fleurs, a basculé et s'est laissée choir dans la rue, sans se faire de mal, heureusement, grâce à ce bon M. Y.

« Avouez que c'est une déveine, fait celui-ci aux voisins accourus, moi qui sortais justement pour ne recevoir personne. »

Oh! ces tigres! — Deux vieilles demoiselles couleur parchemin et toutes ratatinées visitent une ménagerie. Elles s'arrêtent devant la cage des tigres, qui, attendant leur pâture — c'en est l'heure — s'agitent fièvreusement derrière les barreaux.

— C'est étonnant, dit à sa compagne l'une des visiteuses, comme ces animaux s'énervent quand ils sentent la chair fraîche.

Moyen énergique — M^{me} " surprend l'autre jour, au jardin, son fils aîné, âgé de 12 ans, qui s'est emparé d'un arrosoir à pomme et qui arrose copieusement son petit frère. Celui-ci, naturellement, pousse des cris de paon.

— Mais, mais, Riri, que fais-tu donc là? crie la mère, accourant, la main levée.

— C'est pour le faire pousser, maman!

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Les enfants bien élevés.



Voyez-vous souvent des enfants bien élevés? Si oui, je vous plains! Car pour ma part, je ne connais rien de plus insupportable qu'un gosse bien élevé; trop bien élevé, devrais-je dire, plutôt.

L'enfant trop bien élevé n'a plus rien de ce naturel et de cette exubérance qui font le charme de son âge. On a fait de lui un polichinelle, un pantin dont on tire les ficelles et qui exécute automatiquement des gestes conventionnels tels que celui de tirer son chapeau ou de tendre la main. Le gosse trop bien élevé, — ainsi qu'une poupée qui ânonne « papa » et « maman », — dit « Bonjour, monsieur » et « Merci, madame ».

Un enfant *trop bien* élevé ne doit pas sauter, pas courir, pas dire « je veux »; il ne doit surtout pas faire du bruit, ni parler trop haut.

Ce dernier point est capital. Un marmot bruyant ne saurait être « un enfant bien élevé. » Cette idée est profondement ancrée dans l'esprit de toutes les mamans qui l'ont transmise religieusement à leurs fillettes ou à leurs fils.

Cette leçon, si souvent répétée, n'est point restée inefficace.

Jugez-en:

C'était l'autre soir, rue de Bourg. Deux gamines de cinq et huit ans trottinaient en se tenant par la main. La plus grande semblait avoir pris tout à fait à cœur son rôle de « petite maman »; elle surveillait sa cadette, lui faisait moult recommandations et ne la quittait pas des yeux.

Tout à coup, la petite, l'œil brillant de curiosité, se précipite vers une vitrine de magasin, s'écrase le nez contre la glace et, l'index tendu vers un objet aux formes pour elle encore inconques

- Oh! regarde-voir ça que c'est chic! s'ex-

clame-t-elle d'une voix perçante!

Et la grande sœur, en jeune fille « bien élevée », qui comprend combien ce manque de retenue est peu compatible avec les exigences d'une éducation raffinée, s'empresse de rappeler sa cadette au respect des règles du savoirvivre par cette phrase lapidaire:

— Veux-tu bien te taire! C'est pas du tout joli de « gueuler » comme ça dans la rue!

BERT-NET.

Le coin des gourmets.

Flan de fruits. — Garnissez de pâte un moule de cinq centimètres de hauteur, mettez dans un vase cerises, pêches, brugnons, groseilles, abricots, sautez avec du sucre en poudre, arrangez dans la pâte, cuisez au four chaud, prenez les amandes des noyaux, enlevez la peau, servez sur les fruits arrosés de sirop.

Soupirs de nonne. — Mettez dans une casserole un demi-litre d'eau, sucre, zeste de citron, saupoudrez de farine et tournez jusqu'à ce que la pâte soit cuite; retirez du feu, cassez un œuf dans la pâte, mêlez; passez un second œuf et prenez gros comme une noix de cette pâte pour chaque soupir et jetez dans la friture bouillante.

Les dictons de juin (suite).

En juin, juillet et août, Ni femme ni choux. Au mai de juin, La bâgne âi tzin. La pliodje à la Saint-Médâ (8 juin), La pliodje chi senanne sein pllakâ. Cein que la Saint-Médâ fâ, La Saint-Barnabé (11 juin) lo défâ. Quan pliau à la Saint-Djan (24 juin), Lê kokê tzisan.

HISTOIRE AMUSANTE

DES TEMPS PASSÉS

C e n'est pas rien que dans la cave « Abbatiale » de St-Maurice, que le Dr Schiner cite dans son livre, publié en 1812, que l'on trouvait de bons buveurs.

Voici encore ce qu'il raconte des habitants de Vernamiège et autres villages des environs.

« N'ayant qu'une chapelle, les habitants se rendent à « Mase » ou « Nax » pour y entendre la messe et assister aux offices divins, les fêtes et dimanches, en leur qualité de paroissiens... L'air y est sain, l'eau bonne; la nourriture ordinaire, ainsi que celle des habitants de la vallée entière, consiste en viande salée, légumes, pommes de terre, laitage, fromage et pain, mais peu de vin, excepté quand ils viennent aux foires et aux marchés de Sion, où ils se rattrapent.

» A cette occasion, je ne puis me dispenser d'exposer ici une anecdote amusante, qu'on m'a racontée, où deux hommes, l'un de « Nenda » et l'autre d'un de ces villages de cette montagne. se sont tellement enivrés à Sion, que l'un ayant pris le cheval de l'autre, a été porté dans le village de celui auquel le cheval appartenait, savoir l'un dans le village de l'autre, chacun des dits chevaux ayant conduit son cavalier à la maison de son maître, de sorte que ceux-ci ne pensant pas même à la moindre méprise faite, crurent tous deux arriver chez eux, et que voulant entrer dans leurs maisons, trouvant les portes fermées, frappèrent à la porte et crièrent de leur venir ouvrir; mais les femmes ne vou-lant reconnaître à la voix leurs prétendus maris, ne leur ouvrirent point; c'était alors seule-ment après avoir fait trois à quatre lieues de chemin à cheval, et s'étant un peu désenivrés par la fraîcheur de la nuit, qu'ils reconnurent leur erreur, retournèrent chez eux à pied, et changèrent ensuite leurs chevaux, confus de leur conduite passée, dont les épouses n'en firent que bien rire. Cette anecdote, si elle n'est pas vraie, est du moins assez plaisante pour avoir dû mériter sa place ici, et pour faire apprendre aux ivrognes les dangers de l'ivresse. »

A propos de la description que le D'Schiner fait de la vallée des Anniviers et de ses habitants, il raconte les deux faits suivants, relatifs aux habitudes du pays:

« Cette vallée possède quelques champs, de belles et fertiles prairies, de riches montagnes, couvertes de gros pâturages où les troupeaux des habitants broutent l'herbe pendant les beaux mois de l'année. C'est là qu'on fait les plus gros fromages du pays, ils les appellent « Prémices », parce qu'ils donnent au curé, comme prémices du fruit de la montagne, le premier fromage qui se fait de tout le lait d'un jour entier, de toutes les vaches de chaque montagne. Il n'est pas rare de voir de ces sortes de fromages peser jusqu'ac cent vingt livres et plus; mais ordinairement ces fromages ne sont pas bien faits et ne se conservent pas longtemps. »

« Un usage tout inouï, qui s'observe sur les usages particuliers de cette vallée (des Anni-